

CHARENTES

T O U R I S M E



La marque « **INFINIMENT CHARENTES** », marque déposée à l'INPI et propriété de Charentes Tourisme, est un capital commun créé afin de révéler l'identité de notre destination et d'en accroître l'attractivité.

Cette marque est déclinable par tous les acteurs de la filière touristique qui souhaitent être acteur de la promotion des Charentes.

Pour utiliser cette marque, les partenaires doivent s'engager à respecter les conditions de la charte ci-dessous :

1

Je suis un acteur de la filière touristique localisé en Charente ou en Charente-Maritime

2

Je souhaite partager l'univers et les valeurs de la marque INFINIMENT CHARENTES sur mes supports et actions de communication en me conformant aux conditions d'utilisation présentées de façon détaillée dans le guide de la marque partagée.

En tant qu'ambassadeur de la marque, je m'engage à être vigilant sur la qualité de ma communication globale qui participe à l'image perçue de la destination Charentes

3

Au-delà du respect des règles d'utilisation, je m'interdis :

- de communiquer les éléments marque à un tiers
- de décliner la marque sur des produits dérivés sans autorisation du propriétaire
- d'utiliser la marque sur des supports ou actions non afférentes à la promotion touristique